



Siège social :  
La Maison de l'Ecologie  
38960 St AUPRE  
<http://www.reseau-ecobatir.asso.fr>

## ***L'écologie n'est pas une discussion de salon !***

### **Le RÉSEAU écobâtir**

Depuis 1992, le réseau national des professionnels et passionnés de la construction écologique, le RÉSEAU écobâtir, cherche à fédérer les initiatives locales sur tout le territoire français afin d'organiser une réflexion sérieuse sur la définition et les buts de la construction écologique.

Son travail repose essentiellement sur l'action bénévole des acteurs les plus motivés de la construction écologique. Le positionnement du RÉSEAU écobâtir est exprimé dans une charte qui s'articule autour de trois piliers fondamentaux :

- L'environnement et la santé.
- Les sociétés humaines et l'économie.
- Les cultures et les savoir-faire.

A l'heure où les pratiques écologiques connaissent une massive récupération commerciale et un détournement cynique de la démarche de développement durable, il nous paraît indispensable de poursuivre le patient travail de production de discernement, d'organisation et de promotion d'un mode de construction différent.

### **Circonstances du litige**

En 2006, la société Sepelcom, organisatrice de salons allant du nautisme aux énergies renouvelables en passant par la cosmétique, s'est approprié le nom de notre réseau et a plagié notre logo pour créer un « salon ecobatir », qui s'est déroulé à Lyon durant l'hiver 2007.

Nous avons estimé nécessaire de défendre notre identité et notre travail en demandant réparation devant la justice et la suite des événements a montré qu'une association pouvait faire reconnaître sa légitimité et que, pour une fois, le pot de terre avait des chances non nulles face au pot de fer !

Le 13 mars 2007, le Tribunal de Grande Instance de Lyon nous reconnaît la pleine propriété du nom "écobâtir" et demande à la société plagiaire de ne plus l'utiliser sous peine d'astreinte financière. Sepelcom fait appel du jugement pour finalement se désister sans plus d'explication au mois de septembre 2007, confirmant ainsi notre pleine victoire sur le fond .

Cette reconnaissance par la justice, nous réjouit et nous renforce dans notre souci d'exigence éthique en matière d'écologie.

Nous tenons à remercier pleinement les personnes et institutions nous ayant soutenu dans ce combat et les associés chaleureusement à cette victoire !

Les frais occasionnés par la procédure ont considérablement pénalisé notre action en ponctionnant nos modestes réserves financières. L'indemnisation reçue n'a pas suffi à couvrir les frais engagés.

Nous ne pouvons que vous remercier encore de poursuivre votre appui en nous apportant votre soutien financier

Pour envoyer vos dons : RÉSEAU écobâtir - Michèle POUSSANGE - 26 Rue Saint-Exupéry -  
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Pour nous contacter : [contact@reseau-ecobatir.asso.fr](mailto:contact@reseau-ecobatir.asso.fr)